



BORDEREAU DE TRANSMISSION DES DECLARATIONS D'ACCIDENTS

à la D.S.D.E.N. des Yvelines - DRH4-AT
B.P. 100 - 78053 ST QUENTIN-en-YVELINES

Cachet de l'établissement – de l' IEN

PIECES CONSTITUTIVES DES DOSSIERS (documents à joindre à la déclaration)

NOM de l'accidenté(e) :

Grade :

Accident de service (pièces à fournir : 1 – 2 – 3 – 4 – 5)

- 1- Le certificat médical initial (cerfa 11138) **en original (volets n°1 et 2)** (1 ex.)
- 2- La déclaration d'accident de service à compléter par la victime (2ex.)
- 3- L'emploi du temps (1 ex)
- 4- La copie de l'inscription au registre de santé et de sécurité au travail (1 ex)
- 5- La déposition manuscrite du témoin ou de la première personne prévenue de l'établissement (1 ex.)

Accident de trajet (pièces à fournir : 1 – 2 – 3 – 5 – 6 – 7 – 8)

- 6- Copie du constat amiable et/ou procès-verbal de police ou de gendarmerie (1 ex)
- 7- Copie de la carte routière ou d'un plan de ville sur lequel seront reportés le lieu de départ, le lieu d'arrivée et le lieu de l'accident, ainsi que le trajet habituel et celui suivi le jour de l'accident s'il est différent (1 ex)
- 8- la déclaration sur l'honneur précisant que le trajet suivi est le plus direct et habituel de son domicile à son lieu de travail (1 ex)

Accident de mission ou de déplacement professionnel : (pièces à fournir 1 – 2 – 3 – 5 – 9)

- 9- Ordre de mission ou autorisation de sortie, convocation (1 ex)

Pour les contractuels : copie du contrat à temps complet sur l'année scolaire (1 ex)

Pour le suivi du dossier : certificat médical **de prolongation d'arrêt et/ou de soins** ou certificat médical **final** (cerfa 11138) en original (volets n°1 et 2)

Il ne doit pas y avoir d'interruption de date entre chaque certificat médical y compris durant les vacances scolaires (arrêts et soins)

EN AUCUN CAS LES ACCIDENTES NE DOIVENT PRESENTER LEUR CARTE VITALE

Date et signature du chef d'établissement ou de l'IEN



Division des Ressources
Humaines – DRH 4 AT

Affaire suivie par
Christine BENETTI

Téléphone
01.39.23.60.32
Télécopie
01.39.23.61.99

ce.ia78.drh4at@ac-versailles.fr

Adresse postale
BP 100
78053 Saint-Quentin-
en-Yvelines cedex

Accueil du public
19 avenue du Centre
78280 Guyancourt